

Déclaration de la délégation canadienne à l'occasion de la 16e session de la Commission du développement durable

New York, le 5 mai 2008

Monsieur le Président/Madame la Présidente,

Je tiens d'abord à remercier le bureau pour les efforts qu'il a consacrés à l'organisation des travaux de la seizième Session de la Commission du développement durable.

Ces deux prochaines semaines, des représentants de gouvernements, d'organisations intergouvernementales, de groupes importants et de la société civile mèneront des discussions interactives axées sur les pratiques exemplaires et les leçons apprises concernant l'agriculture, l'aménagement rural, l'exploitation des terres, la sécheresse, la désertification et l'Afrique. La Commission du développement durable offre ainsi une occasion exceptionnelle d'examiner ces thèmes dans le contexte des trois piliers du développement durable, et d'une approche pragmatique qui permet des échanges d'informations positifs.

Le Canada reconnaît qu'un des principaux atouts de la Commission réside dans son pouvoir intégrateur. Les intervenants ont un rôle crucial à jouer dans la mise en œuvre du programme *Action 21* et du *Plan de mise en œuvre de Johannesburg*, en ce qui concerne tant les discussions stratégiques que les activités et les partenariats sur le terrain qui produisent des résultats mesurables. Le Canada apprécie l'importance des dialogues multilatéraux pour les progrès du développement durable, et se réjouit de la présence d'un représentant des jeunes ainsi que d'un organisme environnemental non gouvernemental au sein de sa délégation.

La Commission du développement durable joue un grand rôle dans le suivi du programme *Action 21* et du *Plan de mise en œuvre de Johannesburg*. À cette fin, le Canada fait globalement rapport à la Commission et s'efforce actuellement de rendre plus efficace et plus rentable la présentation de rapports à la CDD. Les profils thématiques offrent une grande occasion de souligner les contributions de la politique et du programme, ainsi que les tendances significatives et les nouveaux défis. Des études de cas nous permettent de fournir des renseignements précis sur les mesures concrètes appliquées et sur les progrès de la mise en œuvre. La base de données et la matrice des études de cas de la CDD présentent une collection de leçons apprises et de pratiques exemplaires réalistes qui serviront à imprimer une forme utile aux activités futures. Cette collection montre aussi l'importance des rôles que jouent les gouvernements, les organismes intergouvernementaux, la société civile et les grands groupes dans la réalisation des progrès.

Monsieur le Président/Madame la Présidente, ce troisième cycle de mise en œuvre du programme de travail pluriannuel de la CDD offre une importante occasion d'utiliser l'expérience précédente en vue d'obtenir des résultats pratiques et prometteurs. Le Canada espère que la CDD – le seul forum mondial consacré au développement durable – continuera de jouer un rôle vital en amenant des praticiens, des experts, des décideurs et

les grands groupes à conjuguer leurs efforts en faveur du développement durable dans le monde entier. Le Canada entend poursuivre son rôle dynamique et constructif au sein de la Commission.